



## ASSISES DES FORÊTS ET DU BOIS DU GRAND EST

**Dominique WEBER, Président du Comité stratégique de filière bois**

**13 décembre 2023**

### **« Concilier à l’horizon 2023 demande de consommation pour les produits bois, transformation du bois en France et disponibilité forestière. »**

Je ne suis pas un forestier. Je suis un industriel et je ne peux faire que le constat de la nécessité d’un indispensable travail commun face aux défis de la filière forêt-bois.

Ma présidence du contrat stratégique de la filière bois m’a permis de porter le message de la décarbonation de l’économie. Nous avons d’ailleurs conclu le troisième contrat de filière. L’idée est de pouvoir se rassembler afin d’établir des actions structurantes qui permettront à la filière de créer. Créer de la valeur ajoutée, créer des emplois, et de pacifier notre société, aujourd’hui mise à rude épreuve.

Il est impensable de se dire que nous pouvons sortir de ce défi seul, tant à l’amont qu’à l’aval. La renaissance de notre filière se fera par la mobilisation d’une ressource locale, à condition qu’elle soit compétitive en termes de fourniture de produits et services accessibles. Notre filière, qui représente 400 000 emplois et 28 milliards de valeur ajoutée, est une véritable force, malgré notre manque de communication au sein de celle-ci. Ce travail de concertation, je le porterai au sein du comité stratégique, et les enjeux sont devant nous.

Alors que le temps de la forêt est long, l’urgence climatique est à nos portes et nous devons agir rapidement. La filière forêt-bois doit fortement contribuer à la planification de 2030, à travers le puits de carbone forestier, certes, mais il s’amenuise. Pour contribuer à long terme, il est nécessaire également de travailler et transformer nos arbres en matériaux. L’enjeu aujourd’hui est de réussir à concilier une ressource sous pression climatique et des besoins humains en augmentation et extrêmement divers. Il n’y a pas d’opposition aujourd’hui à récolter des arbres, à les transformer, et à l’expliquer. Il existe un vrai déficit de parole sur ces sujets. L’important est de s’écouter, de trouver des solutions ensemble, et ne pas se contredire systématiquement.

L’économie circulaire apparaît aussi comme un indispensable dans les prochaines innovations à mettre en place, et c’est bien l’objectif de l’étude Carbone 4 en cours.

Par ailleurs, il est nécessaire que l’ingénierie s’approprie la question du séchage du bois dans le domaine de la 1<sup>ère</sup> transformation du bois, car un meilleur séchage permettra d’avoir une valeur ajoutée augmentée, qui permettra de mieux stocker le carbone.

La RE 2020 a permis et permet d’accélérer l’introduction du bois dans la structure notamment, et c’est le fruit d’un travail collectif. De nombreux appels à projets publics ont été faits et cela a créé une véritable dynamisation de la mobilisation de bois français et a engendré plus de 2 milliards d’investissements avec « France 2030 ». C’est quelque chose d’inédit et extrêmement positif.

Le marché de l’emballage et de la rénovation sont également des filières d’avenir. Aujourd’hui, il existe de plus en plus de contraintes sur le foncier et l’artificialisation des sols. Cela va influencer sur la construction dans le neuf. A contrario, il y a tout un stock de bâtiments qui vont nécessiter des rénovations thermiques sous d’autres formes, où le bois a toute sa place.